

République française  
Département du Lot  
**COMMUNE DE CARENNAC**  
**Séance du 29 juillet 2020**

---

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 24/07/2020 <i>L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CID</i>
Présents : 11	<b>Présents :</b> Jean-Christophe CID, Anne-Marie PECHEUR, Nicole CAYRE, Alain LESCALE, Pierre TEULIERE, Colette PROENCA, Frédéric PITTARQUE, Jean-Claude GADALOU, Mireille BENNET, Jean-Luc BOUAT, Sylvie BARRIERE
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	<b>Représentés:</b>
Abstentions: 0	<b>Excusés:</b>
	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Nicole CAYRE

---

## **Compte rendu de la séance du 29 juillet 2020**

Secrétaire de la séance : Nicole CAYRE

**En raison du Covid 19 le Conseil se fera à huit clos**

### **Ordre du jour:**

1. Vote du budget / Commune
- 2.. Vote Budget / Service Assainissement
3. Adhésion au CAUE
5. Questions diverses

A Carennac le 24 juillet 2020  
Le Maire

Jean-Christophe CID

## **Délibérations du conseil:**

### **Vote du Budget - Commune ( DE 2020 057)**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget de la Commune de Carennac

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 548 282.12 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 357 617.55 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	548 282.12 €	548 282.12 €
Sction d'Investissement	357 617.55 €	357 617.55 €
TOTAL	905 899.67 €	905 899.67 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet du Budget de la Commune de Carennac,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le Budget de la Commune de Carennac arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	548 282.12 €	548 282.12 €
Section d'Investissement	357 617.55 €	357 617.55 €
TOTAL	905 899.67 €	905 899.67 €

Voix pour : 11

Voix Contre : 0

Abstention : 0

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus*

*Fait à Carennac le 29 juillet 2020*

*Le Maire*

*Jean-Christophe CID*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

## **Vote du Budget 2020-Assainissement ( DE 2020 058)**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget de la Commune de Carennac/Assainissement

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 51 976.53€

Dépenses et Recettes d'Investissement : 18 837.25 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	51 976.53€	51 976.53 €
Section d'Investissement	18 806.25 €	18 806.25 €
TOTAL	70 782.78 €	70 782.78 €

### **Le Conseil Municipal,**

1. Vu le projet du Budget de la Commune de Carennac,

2. Après en avoir délibéré,

Voix pour : 11

Voix Contre : 0

Abstention : 0

### **APPROUVE le budget de la Commune de Carennac/Assainissement arrêté comme suit :**

- au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement

- au niveau du Chapitre et des opérations pour la section d'Investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	51 976.53 €	51 976.53€
Section d'Investissement	18 806.25 €	18 806.25€
TOTAL	70 782.78 €	70 782.78€

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus*

*Fait à Carennac le 29 Juillet 2020*

*Le Maire*

*Jean-Christophe CID*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

### **Adhésion au CAUE ( DE 2020 059)**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a la possibilité d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Lot. Le CAUE est un organisme public indépendant de Conseil « à la disposition des collectivités » qui peuvent le consulter sur tout projet d'Urbanisme, d'Architecture et d'Environnement.

Le montant de la cotisation annuelle est de 60 €. Cette somme sera inscrite au budget 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

11 voix pour,  
0 abstentions  
0 voix contre

*D'adhérer au CAEU*

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus*

*Fait à Carennac le 29 juillet 2020  
Le Maire  
Jean-Christophe CID*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

### **QUESTIONS DIVERSES**

- SIVU : Présentation du budget et des effectifs -Prix des repas et organisation (2 services)